

# Catalogue de formations

## Introduction

Zendez-vous permet de vous former dans le domaine du bien-être et du développement personnel sur deux thématiques possibles :

- Créer son entreprise dans le domaine du bien-être ou du développement personnel
- Devenir coach bien-être ZenDez-Vous

Ces deux formations ne sont pas certifiantes mais nous souhaitons faire une demande d'inscription au répertoire spécifique cette année pour la formation « créer son entreprise dans le domaine du bien-être ou du développement personnel »

## Formation créer son entreprise dans le domaine du bien-être ou du développement personnel

### Objectifs pédagogiques

- Approfondissement des connaissances
- Elargissement des compétences dans le domaine du bien-être et du développement personnel
- Obtenir les compétences juridiques, stratégiques et commerciales pour créer son entreprise et la faire progresser

### Public visé et pré-requis

La formation vise des personnes en reconversion professionnelle dans le domaine du développement personnel ou du bien-être et qui souhaitent s'installer en créant leur structure juridique dans ce domaine.

Pré-requis : la personne doit avoir obtenu une certification professionnelle ou une attestation de formation d'au moins 200 heures en tant que sophrologue, coach professionnel, naturopathe, kinésologue, réflexologue ou autre métier du bien-être réglementé ou organisé en fédération et/ou syndicat.

### Durée

La formation est constituée de 5 séquences de 14 heures chacune, soit un total de 70 heures.

### Modalités et délais d'accès

C'est une formation à distance de manière synchrone avec 100% de face à face avec le formateur. Elle peut être individuelle ou collective en fonction de la demande.

1<sup>ère</sup> étape :

Le bénéficiaire de la formation s'inscrit en tant que client sur la plateforme : <https://www.zendez-vous.fr> avec un identifiant et un mot de passe unique.

2<sup>ème</sup> étape :

Le formateur envoie le planning des horaires de formation au bénéficiaire de formation.

3<sup>ème</sup> étape :

Le bénéficiaire et le formateur se connectent sur le site <https://www.zendez-vous.fr> via un lien de téléconsultation généré sur le site.

S'agissant d'une formation achetée à distance, la formation pourra débuter après expiration d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires après renvoi de la convention de formation.

### Tarif

Le tarif de la formation de 70 heures est fixé à 1600€ HT (franchise de TVA).

Le bénéficiaire peut choisir l'un des 5 blocs de 14 heures chacun, chaque bloc pris indépendamment est au tarif de 500€.

### Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

- Méthodes pédagogiques :
  - o Présentation des concepts clés par le formateur
  - o Travail individuel ou de groupe du ou des bénéficiaires durant la session de formation
  - o Analyse et restitution des travaux individuels ou collectifs
  - o Envoi au bénéficiaire des ressources utilisées par le formateur
  - o Questionnaire d'évaluation à froid et à chaud de la formation
- Moyens techniques :
  - o Mettre à disposition des candidats une connexion avec identifiants personnels et confidentiels avec visio-conférence intégrée dans la plateforme ZenDez-Vous.fr
  - o L'accès au site et au lieu de consultation est assuré de façon continue et permanente, sauf cas de force majeure ou d'évènement hors de contrôle de la Société ZenDez-Vous, et sous réserve des éventuelles interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du site.

**L'accompagnement pédagogique** est assuré par :

**Le contenu métier des modules** : Marlène JAMIN (Formatrice, docteur en droit).

**Suivi administratif et gestion financière** : Marlène JAMIN (co-fondatrice)

**Administration du site** : Marlène JAMIN (co-fondatrice)

**Gestionnaire relation client** : Raphaël DURAND (associé de ZenDez-Vous)

**L'accompagnement technique** correspond aux questions liées aux problèmes techniques que l'apprenant pourrait rencontrer durant la formation. Il est assuré par Jérôme GABY, co-fondateur.

### **Quand solliciter un formateur ?**

. Mail : toute la semaine (sauf WE, jours fériés et congés) – délais de réponse moyen 24h, pour nous contacter : [marlene.jamin@zendez-vous.fr](mailto:marlene.jamin@zendez-vous.fr)

. Par téléphone : la semaine de 9h00 à 17h30 (selon la disponibilité du formateur)  
Téléphone pour nous contacter durant les heures de bureau : 06 47 20 22 27

ZenDez-Vous ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des incidents techniques liés au transfert des données via Internet, notamment concernant la disponibilité des serveurs, l'encombrement du réseau et le matériel des usagers.

### **Accessibilité aux personnes handicapées**

Les formations se font à distance en modalité synchrone. Les personnes malvoyantes et malentendantes peuvent accéder à la plateforme avec l'assistance d'une autre personne. Des informations plus précises sont communiquées sur le site : <https://www.zendez-vous.fr/formations>.

En outre, dans le cas où l'apprenant nous communiquerait une situation de handicap via l'évaluation des besoins, le référent handicap mettra en place un accompagnement et un suivi tout au long du parcours de formation. ZenDez-Vous est engagé dans un processus d'amélioration continue sur la plateforme RHF (Ressource Handicap Formation) Occitanie.

### **Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats**

Au fur et à mesure de l'avancée de la formation, le formateur analyse les travaux individuels et collectifs réalisés par le ou les bénéficiaires. Des échanges sur ces travaux sont réalisés durant la formation. Les acquis sont appréciés à l'aide d'un QCM d'entraînement envoyé à la fin de chaque séquence de formation.

### **Modalités d'évaluation**

1<sup>ère</sup> évaluation comptant pour la moitié de la note globale :

- QCM de 50 questions reprenant les 5 thématiques de la formation et devant être obtenu à au moins 70% de bonnes réponses.

2<sup>de</sup> évaluation comptant pour la moitié de la note globale :

- Réalisation d'une fiche de synthèse technique de 5 pages minimum présentant les éléments de synthèse de chaque bloc concernant son propre projet professionnel dans les 3 mois qui suivent la fin de la formation. Un jury composé d'un des dirigeants de ZenDez-Vous et d'au moins un professionnel de l'une des 5 séquences de formation délibère à partir d'une grille d'évaluation

Le bénéficiaire doit avoir obtenu au moins 14/20 de moyenne pour valider sa formation. Ne sera délivrée une attestation de formation que si le bénéficiaire obtient une moyenne de 14/20.

Une seconde tentative peut être prévue pour les 2 évaluations, mais si le bénéficiaire échoie à la seconde tentative, il devra réaliser une autre session de formation sur les items qui n'auront pas été validés.

### **Déroulé de la formation**

- Séquence 1 : Créer une structure juridique adaptée à son projet professionnel dans le domaine du bien-être et du développement personnel (14h)

Entreprise individuelle ou micro-entreprise, quelles différences au regard de :

- La fiscalité des revenus
- Le statut social du chef d'entreprise
- La possibilité de basculer d'un régime à l'autre si l'entreprise se développe

Exercice seul ou avec des associés ?

- Différences de statuts du chef d'entreprise

La rédaction des statuts de la société

- Quel capital social ?
- Quel objet social ?
- Quelles clauses

QCM de validation du bloc 1

- Séquence 2 : Créer ou améliorer son identité de marque en tant que professionnel du bien-être (14h)

Quel logo ?

Quel nom ?

Quelles couleurs privilégier ?

Quel nom de domaine ?

Quel fournisseur trouver pour créer le design ?

Qu'est-ce qui me démarque de mes concurrents ? Quelle est ma valeur ajoutée ?

Quelle est ma clientèle cible, mon persona ?

QCM de validation du bloc 2

- Séquence 3 : Créer ou améliorer son site internet et les premiers pas vers le référencement naturel et payant (SEA, SEO) pour le professionnel du bien-être (14h)

Créer soi-même son site internet ou faire appel à un prestataire ?

Créer un site e-commerce ou un site vitrine ?

Les principales règles de création de contenu sur le site internet

Le référencement payant sur Google ads, Facebook, Insta, Tiktok...

QCM de validation du bloc 3

- Séquence 4 : Développer ses compétences commerciales dans l'environnement concurrentiel du secteur du bien-être (14h)

La prospection

Les différentes techniques commerciales

Les objections des prospects

L'intégration dans un réseau professionnel

Le suivi commercial et les tableaux de bord

L'utilisation d'outils de CRM ou d'ERP, d'agendas, de prise de rendez-vous

QCM de validation du bloc 4

- Séquence 5 : Développer les outils de communication adaptés au professionnel du bien-être (14h)

Les outils gratuits pour créer des supports adaptés à sa charte graphique

Faire appel à un community manager ou le faire tout seul ?

Les principaux canaux de communication à privilégier : internet, réseaux sociaux...

Créer et développer son compte instagram professionnel

Créer et développer son compte LinkedIn professionnel

La chaîne Youtube, indispensable ou pas ?

QCM de validation du bloc 5

QCM final de validation de 50 questions.

Rédaction d'une fiche technique de 5 pages minimum présentant les éléments de synthèse de chaque bloc concernant son propre projet professionnel.

Formation devenir coach bien-être ZenDez-Vous

### **Objectifs pédagogiques**

- Approfondissement des connaissances
- Elargissement des compétences dans le domaine du bien-être et du développement personnel
- Intégrer l'équipe de coaches bien-être ZenDez-Vous

### **Public visé et pré-requis**

La formation vise des personnes ayant une certification professionnelle en tant que coach professionnel ou coach de vie et souhaitant se spécialiser pour devenir coach ZenDez-Vous.

### **Durée**

La formation est constituée de 5 séquences de 7 heures chacune, soit un total de 35 heures.

### **Modalités et délais d'accès**

C'est une formation à distance de manière synchrone avec 100% de face à face avec le formateur. Elle peut être individuelle ou collective en fonction des besoins.

Catalogue formations ZenDez-Vous, mise à jour juillet 2024

### 1<sup>ère</sup> étape :

Le bénéficiaire de la formation s'inscrit en tant que client sur la plateforme : <https://www.zendez-vous.fr> avec un identifiant et un mot de passe unique.

### 2<sup>ème</sup> étape :

Le formateur envoie le planning des horaires de formation au bénéficiaire de formation.

### 3<sup>ème</sup> étape :

Le bénéficiaire et le formateur se connectent sur le site <https://www.zendez-vous.fr> via un lien de téléconsultation généré sur le site.

S'agissant d'une formation achetée à distance, la formation pourra débuter après expiration d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires après renvoi de la convention de formation.

## Tarif

Le tarif de la formation de 35 heures est fixé à 500€ HT (franchise de TVA).

## Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

- Méthodes pédagogiques :
  - o Présentation des concepts clés par le formateur
  - o Travail individuel ou de groupe du ou des bénéficiaires durant la session de formation
  - o Analyse et restitution des travaux individuels ou collectifs
  - o Envoi au bénéficiaire des ressources utilisées par le formateur
  - o Questionnaire d'évaluation à froid et à chaud de la formation
- Moyens techniques :
  - o Mettre à disposition des candidats une connexion avec identifiants personnels et confidentiels avec visio-conférence intégrée dans la plateforme ZenDez-Vous.fr
  - o L'accès au site et au lieu de consultation est assuré de façon continue et permanente, sauf cas de force majeure ou d'évènement hors de contrôle de la Société ZenDez-Vous, et sous réserve des éventuelles interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du site.

**L'accompagnement pédagogique** est assuré par :

**Le contenu métier des modules** : Marlène JAMIN (Formatrice, docteur en droit).

**Suivi administratif et gestion financière** : Marlène JAMIN (co-fondatrice)

**Administration du site** : Marlène JAMIN (co-fondatrice)

**Gestionnaire relation client** : Raphaël DURAND (associé de ZenDez-Vous)

**L'accompagnement technique** correspond aux questions liées aux problèmes techniques que l'apprenant pourrait rencontrer durant la formation. Il est assuré par Jérôme GABY, co-fondateur.

## **Quand solliciter un formateur ?**

. Mail : toute la semaine (sauf WE, jours fériés et congés) – délais de réponse moyen 24h, pour nous contacter : [marlene.jamin@zendez-vous.fr](mailto:marlene.jamin@zendez-vous.fr)

. Par téléphone : la semaine de 9h00 à 17h30 (selon la disponibilité du formateur)

Téléphone pour nous contacter durant les heures de bureau : 06 47 20 22 27

ZenDez-Vous ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des incidents techniques liés au transfert des données via Internet, notamment concernant la disponibilité des serveurs, l'encombrement du réseau et le matériel des usagers.

## **Accessibilité aux personnes handicapées**

Les formations se font à distance en modalité synchrone. Les personnes malvoyantes et malentendantes peuvent accéder à la plateforme avec l'assistance d'une autre personne. Des informations plus précises sont communiquées sur le site : <https://www.zendez-vous.fr/formations>

## **Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats**

Au fur et à mesure de l'avancée de la formation, le formateur analyse les travaux individuels et collectifs réalisés par le ou les bénéficiaires. Des échanges sur ces travaux sont réalisés durant la formation. Les acquis sont appréciés à l'aide d'un QCM d'entraînement envoyé à la fin de chaque séquence de formation.

## **Modalités d'évaluation**

A la dernière heure de formation, le bénéficiaire réalise un QCM de 50 questions reprenant les 5 thématiques de la formation et devant être obtenu à au moins 70% de bonnes réponses. Une attestation de formation est délivrée dès la fin de celle-ci et la validation du QCM.

## **Déroulé de la formation**

- Séquence 1 : La création de la structure du professionnel  
Créer un statut juridique en adéquation avec les objectifs du professionnel  
Analyse de la fiscalité et du statut social du professionnel  
Etre un bon communicant sur les réseaux sociaux en développant le marketing digital  
QCM de validation du bloc 1

- Séquence 2 : Les fondamentaux du coaching  
Ce que le coaching n'est pas  
Ce que le coaching est  
Ce que le coach ZenDez-Vous est  
QCM de validation du bloc 2

- Séquence 3 : Les différentes pratiques de bien-être

Les pratiques visant le développement personnel

Les pratiques visant à détendre le corps et l'esprit

Les pratiques visant à réparer le corps et l'esprit

Les pratiques visant à améliorer le corps et l'esprit

QCM de validation du bloc 3

- Séquence 4 : Coacher avec le protocole Zendez-Vous

Les exigences réglementaires du coach ZenDez-Vous

Le protocole de questionnement ZenDez-Vous

Le rôle d'accompagnement du coach ZenDez-Vous

QCM de validation du bloc 4

- Séquence 5 : Les différents outils du coach bien-être ZenDez-Vous

Le compte-rendu de questionnement à destination du client

L'accompagnement post-coaching

Analyse de plusieurs cas clients

QCM de validation du bloc 5